

Explication du principal mobile supposé

Introduction

Ce document constitue un complément à l'exposé circonstancié des faits adressé au défenseur des droits à la date du 09/08/2018 et consultable sur :

<https://malgouyres.org/my-problems/Expose-des-faits-defenseur-des-droits.pdf>

Comme on le constate dans le document cité ci-dessus, mes problèmes pour avancer dans le collectif dans l'université ne datent pas d'hier.

Un élément explique la fuite en avant généralisée à la suite du rejet de la demande de délégation qui donne lieu à un certain mystère et à une réponse factuellement fautive du MESRI. Voir les détails sur :

<https://malgouyres.org/my-problems/pressionDelegation/>

Les sous-répertoires du présent dossier contiennent les échanges écrits autour de cette demande de délégation. On constate que beaucoup de portes sont fermées, et l'accueil frileux.

Selon moi, cette gêne, ainsi que le silence qui l'entoure, s'explique par le **caractère conscient, réfléchi et concerté, au sommet du CNRS et/ou de l'INS2I, de la décision de rejet de ma demande.**

Origine du problème

L'origine du problème se situe selon moi dans deux conversations agitées qui se sont déroulées en marge de la visite du comité HCERES lors de l'évaluation de mon laboratoire, le LIMOS, en décembre 2015.

Ces conversations, qui se sont déroulées séparément à l'ISIMA, ont eu lieu entre Pierre Lopez et moi-même, en présence de l'observateur ITA Pascal Dayre pour l'une, et entre le coCNRS Marc-Olivier Killijian et moi-même d'autre part.

Au cours de ces conversations, assez longues, j'ai fait part, sans détour et sans fard, de mon exaspération face à un double poids des mesures scientifiques, à la fermeture du processus de sélection des chercheurs CNRS et à l'étroitesse rigide des critères et de la base sociologique. J'ai exprimé explicitement l'idée que, compte tenu du caractère pluridisciplinaire de mes projets, de mon expérience de collaboration avec les start-ups, du caractère fortement technologique d'une partie de mon travail et de ma communication qui répondait clairement à des enjeux sociétaux importants, notamment pour nos responsabilités vis à vis de notre jeunesse. J'ai ajouté que le double poids des mesures semblait fonctionner « à l'envers » par rapport à la communication officielle, ainsi qu'avec les proclamations concernant les objectifs et priorités affichées sur le site de notre ministère de tutelle. J'ai dit que j'attendais « un changement d'attitude » et j'ai demandé de « faire remonter ».